



En direct du
siège de
Naval Group !

Rémunérations pendant la crise sanitaire: La direction compte vous faire payer la note !

La CGT a donc participé aux premières discussions concernant le traitement administratif de la période de confinement actuelle. Comme annoncé, les échanges sont compliqués (par téléphone !) et la direction qui a eu bien du mal à mettre ses personnels à l'abri semble par contre bien plus réactive lorsqu'il s'agit de présenter la facture ...

Les premiers échanges sur le sujet ont donc eu lieu le jeudi 26 mars et cela s'est déroulé en 2 temps. D'abord un premier contact avec le nouveau Pdg, et ensuite une séance de « concertation » (les mots ont un sens...) avec la DRH centrale.

Le moins que l'on puisse dire, c'est que les « négociations » s'annoncent très difficiles !

En parallèle de cette concertation, la direction communiquait (et communique encore...) sur les sites pour préparer les semaines prochaines. C'est d'une part du non-respect vis à vis des discussions avec les Organisations Syndicales, et d'autre part, totalement scandaleux de vouloir piquer dans la poche des personnels pendant les négociations. C'est une manière non dissimulée de mettre la pression sur les négociateurs. Pour notre part, nous sommes hermétiques à cette pression !

L'aspect « pratique » ne nous aide pas et les conférences téléphonées ont leurs limites, mais la direction ne fait pas grand-chose pour calmer la situation et reste très lente à rassurer les personnels.

Devant l'insistance des Délégués Syndicaux Centraux, à cette heure, un principe semble cependant arrêté :

Les personnels seraient payés normalement au mois de mars (semaines 12 et 13) et aucune rétroactivité (un temps évoquée) ne sera exercée sur ces salaires. Nous n'aurions donc plus à craindre de quelconques retenues (financière ou via les RTT) concernant les 2 premières semaines de confinement.

Le problème devient beaucoup plus délicat lorsque l'on aborde les semaines suivantes. Avec un confinement qui pourrait durer 6 semaines et une direction peu enclin à mettre la main au portefeuille pour ses personnels, l'addition pourrait être salée en fin de crise sanitaire.

À signaler, le mensonge du gouvernement (encore un...) qui a annoncé aux français qu'ils seraient mis en chômage partiel (84% net) et qui a visiblement restreint l'accès à ce dispositif aux seules entreprises « obligatoirement fermées » et l'a rendu beaucoup plus difficile pour les autres... Sur le sujet, nous ne sommes pas dupes et avons parfaitement compris que Naval Group fait actuellement ses calculs. Entre payer les personnels en chômage partiel ET leur ponctionner une partie de leurs RTT et/ou congés, ce n'est pas forcément la première solution la plus intéressante pour l'entreprise, notamment lorsqu'elle prépare la reprise d'activité.

Vous l'aurez compris, le terrain est miné et ce sont bien les personnels qui risquent de « passer à la caisse ».

Sans rentrer encore dans le détail, la CGT a fortement insisté sur le principe d'équité qui doit prévaloir.

En tout état de cause, quoi qu'il se négocie, nous ne pouvons imaginer que le « coût » du règlement de cette période ne soit pas également réparti. **Autrement dit, personne ne doit être lésé et s'il y a effort, il doit être le même pour tous !**

Il s'agit maintenant d'imaginer comment les semaines 14, 15, et ensuite... seront traitées. Cela va faire l'objet de discussions qui s'annoncent houleuses et il y a fort à parier que nous ne serons pas tous satisfaits du résultat final.

Les situations administratives des personnels sont très nombreuses et parfois complexes, et à cette heure, il semble qu'un traitement global et équitable soit la meilleure solution.

Un projet de la Direction Générale devrait nous être communiqué dans la matinée, nous l'attendons et vous rendrons compte de la suite des discussions !

En attendant, prenez soin de vous et de vos familles ...

